

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la Loi sur l'aménagement du territoire.

**L'audience aura lieu le mercredi 17 janvier 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00395 et D08-01-17/B-00396
Propriétaire(s) : Falsetto Homes Inc.
Emplacement : 348 et (350), avenue Winona
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : partie de lot 22, plan enr. 37
Zonage : R4G
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite démolir le triplex de trois étages et lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes. Il est projeté de construire deux triplex de trois étages, un triplex sur chaque parcelle proposée.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions, de concessions de servitudes/emprises et d'un accord d'entretien et d'utilisation commune. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00395	9,14 m	30,17 m	272,6 m ²	1 et 2	350, avenue Winona
B-00396	9,14 m	30,17 m	272,5 m ²	3 et 4	348, avenue Winona

Il est proposé d'établir des servitudes/emprises réciproques sur la partie 2 au bénéfice des parties 3 et 4 et sur la partie 3 au bénéfice des parties 1 et 2 aux fins d'accès aux places de stationnement qui seront situées dans la cour arrière.

Les parcelles proposées ne seront pas conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-17/A-00325 et D08-02-17/A-00326) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.